

PARACHA VAYECHEV- יִשָּׁב

Chaque personne doit faire rentrer Chabat avec les horaires de la communauté qu'il fréquente

JERUSALEM Entrée : 15h59 • Sortie : 17h20 PARIS-IDF: 16h37 • 17h51 Tel-Aviv 16h20 • 17h21

Marseille 16h47 • 17h54 Miami 17h16 • 18h13 Palerme 16h31 • 17h34

Résumé des points principaux de notre Paracha:

Yaakov vit dans le pays de Canaan. Il ressent une nette préférence pour son fils Yossef. Yossef rapporte à son père les "mauvais" agissements de ses frères. De plus, il fait 2 rêves où il voit ses frères se prosterner devant lui. Ces faits entraînent que ceux-ci le jalourent et le haïssent même petit à petit. Un jour que son père l'a envoyé rejoindre ses frères, ceux-ci veulent le tuer, mais sur l'intervention de Réouven, ils le jettent dans un puits. Puis, sur le conseil de Yehouda, ils le vendent, à des Ismaélites. Ces derniers le vendent à des Mydianites qui l'emmènent en Égypte, où ils le vendent à Poutiphar, fonctionnaire chez Pharaon.

Yehouda marie son fils Er à Tamar, puis, lorsque celui-ci meurt, il donne à sa bru son deuxième fils Onan. Onan mourant à son tour, Yehouda renvoie Tamar dans sa famille. Tamar, qui aspire très fortement à avoir une descendance de la famille de Yéhouda, se déguise en prostituée et séduit Yéhouda lui-même, qui lui laisse des objets lui appartenant en gage de paiement. Tamar disparaît, et Yehouda ne peut donc pas récupérer ses effets personnels. Apprenant que sa belle-fille est enceinte, il veut la condamner à mort, mais elle le confond en lui montrant ses gages. Yéhouda reconnaît alors qu'il est le père du fœtus et épargne Tamar. De leur union naissent Perets et Zerah.

En Égypte, Yossef s'est attiré la faveur de son maître, mais aussi la convoitise de la femme de celui-ci. Refusant ses avances, il est jeté en prison. Il y rencontre deux ministres du pharaon qui font des rêves et il les déchiffre. Yossef demande au maître échanson d'intervenir en sa faveur. Cependant, l'échanson, auquel il avait prêté le retour en grâce, « oublie » Yossef une fois sorti de prison.

« À l'époque de la guéoula, il y aura un formidable éveil à la téchouva. »

(le 'Hafets 'Haïm - Intro au 'Homat HaDat)

« Ce fut, comme elle parlait à Yossef chaque jour, et (qu') il ne l'écoutait pas pour coucher près d'elle, pour être avec elle. » (Vayéchev 39,10)

Après avoir été vendu par ses frères à une caravane de marchands ambulants, Yossef est vendu comme esclave en Égypte. La femme de son nouveau maître Potiphar, nommée Zouléh'a, est attirée par sa beauté. Elle consulte les astrologues qui lui prédisent qu'ils auraient des descendants communs (Yossef épousera Osnat, la fille de Potiphar...).

Le Divré Chemouel affirme qu'il est certain que Yossef vit aussi cette descendance commune à venir. Dès lors, il en fut déconcerté : il allait réellement fauter avec cette femme étrangère ? Tel fut l'essentiel de l'épreuve : penser que puisqu'il semblait qu'il allait de toute façon trébucher, autant ne pas attendre ! Néanmoins, Yossef se dit à lui-même : « Pourquoi sonder l'avenir ? Pour l'instant, je peux surmonter l'épreuve, alors c'est ce que je ferai, sans penser à l'avenir ! » Et c'est cette décision qui lui fit mériter d'atteindre des degrés spirituels très élevés.

Lorsque la tentation est forte, il faut savoir dire " pas tout de suite, ça n'est ni vitale ni une fatalité, je peux encore tenir alors je tiens !" Et il sera bon de s'occuper ou d'occuper aussitôt son esprit à quelque chose de totalement éloigné de cette faute.

Alors qu'il était sur le point de fauter, Rav Amram Hassida (Talmud Kiddouchin 81a) préféra crier "Au feu, au feu !" afin d'attirer du monde pour s'empêcher de faillir...

Le mauvais penchant est appelé 'vulgairement' le 'malin'. Et puisque que comme tout homme, chacun de nous ne s'estime pas dénué de bon sens, il nous faut être plus malin que lui.

Nos Sages prodiguent un autre conseil afin de renforcer notre cœur dans un moment de faiblesse : se dire face au danger : « Une épreuve difficile se prépare ; la lutte que je mène a donc une grande valeur, car si tel n'était le cas, le Yetser ne s'acharnerait pas tant pour me faire trébucher ! » En étant foncièrement convaincu que relever ce défi a tellement d'importance, nous réussirons à le surmonter. Le Zohar n'enseigne-t-il pas que : « La plus petite des âmes juives a le pouvoir de résister à toutes les tentations du monde. » ?

Un homme entra chez l'un des Admourim de Bné Brak, et lui demanda avec insolence :
- « Rabbi, qui vous a permis d'occuper le siège d'honneur et de vous faire appeler Rabbi ?
- Moi aussi », lui répondit le Rabbi, « j'avais cette même question au moment où j'ai ouvert cette synagogue : "Qui suis-je ?"

Je suis donc allé demander conseil au 'Hazon Ich, et il m'a répondu qu'à notre époque, quiconque renforce les autres est digne d'être appelé "Rabbi". Et alors que je m'apprêtais à sortir il ajouta : "Et même s'il ne renforce personne d'autre que lui-même, il est aussi digne d'être appelé Rabbi !" »
(Source Adaptation Au Puits de La Paracha Rabbi Elimelekh Biderman Chlita)

« Si chaque homme savait combien ses actes entraînent de bien dans les deux mondes et à tellement de créatures, il servirait Hachem avec plus d'enthousiasme et de désir. »
(le 'Hidouché Harim)

« Yaakov demeura dans le pays des séjours de son père, dans le pays de Canaan. » (Vayéchev 37,1)

Rachi rapporte en 37,2 un enseignement du midrach (Beréchith raba 84) sur « Yaakov demeura » selon lequel Yaakov aspirait à demeurer en paix, mais survint alors l'épreuve de l'enlèvement de son fils bien-aimé Yossef.

Pourquoi, après les péripéties vécues avec Lavan et Essav par Yaakov, Hachem n'a-t-Il fait se réaliser son souhait de tranquillité, cela ne pouvait être que dans le but de concentrer son temps et son énergie sur son avodat Hachem ? Pourquoi Hachem a-t-il rejeté la demande de Yaakov, elle était enracinée dans son désir d'une plus grande spiritualité !

Le Rav de Brisk répond que même si la question semble logique, elle repose en réalité sur une fausse base. Nous supposons en effet que la situation idéale est celle de la tranquillité afin de pouvoir nous concentrer entièrement sur le service divin, avec tout le temps et la disponibilité nécessaires. Mais qu'en réalité, Hachem préfère spécifiquement qu'on le serve malgré toutes les difficultés et les préoccupations, car cela rend nos efforts d'autant plus précieux et louables.

La Michna dans Avot (2 : 4) enseigne qu'une personne ne devrait pas dire : « *J'étudierai quand j'aurai du temps libre*, car elle risque de ne jamais trouver de temps libre ». Toutefois, le Rav de Brisk suggère une interprétation selon laquelle une personne ne devrait pas dire : « *J'apprendrai quand j'aurai du temps libre* », car peut-être Hachem Désire-t-Il la Torah que cette personne étudie précisément quand elle n'a pas de temps libre ! Les mitsvot accomplies dans des conditions sous-optimales ont une immense valeur.

Nous vivons dans une société qui développe constamment de nouveaux gadgets technologiques censées nous faire gagner du temps. Pourtant, les exigences auxquelles nous sommes tous confrontés individuellement – en famille, au travail et dans nos loisirs – semblent ne faire qu'augmenter chaque jour qui passe. Dans les moments où l'on se dit qu'on aimerait bien consacrer du temps à D-ieu si seulement Il nous donnait quelques instants pour reprendre notre souffle, nous devons nous rappeler que c'est spécialement la Torah et les mitsvot accomplies dans ces moments de pression qui leur donnent toute leur valeur, et qui apportent à Hachem un plaisir et une fierté sans précédent.

(Source Adaptation Compilation de commentaires Rabbanim N°472 Claude Eliahou Benichou)

« Lorsqu'un homme aime son prochain, qui est créé à l'image de Hachem, c'est en fait D.ieu Lui-même qu'il aime et honore. »
(le Rekanati – Kédochim)

« Se levèrent tous ses fils et toutes ses filles pour le consoler, il refusa d'être consolé, ... » (Vayéchev 37,35)

Après avoir vendu Yossef, les frères envoient son vêtement ensanglanté à leur père et lui demandent de l'identifier. Yaakov reconnaît le vêtement et conclut que son fils Yossef bien-aimé a été déchiqueté par un animal sauvage. Il prend le deuil et reste inconsolable pendant 22 ans, jusqu'à ses retrouvailles avec son fils Yossef.

D'après le Ohr HaChaim haKadosh, les frères furent perplexes en voyant leur père autant pleurer Yossef : Un tel comportement est peut-être approprié à celui dont l'unique fils décède (D.ieu Preserve), ou encore à celui qui n'a que peu d'enfants, subissant la dévastation presque totale de sa famille. Or Yaakov avait encore 11 garçons, et selon un avis au moins autant de filles !

Le Ohr HaChaim déduit que les frères firent ce qui, selon eux, devait être en soi une source de réconfort pour leur père, comme le dit le verset : « Tous ses fils et filles se levèrent pour le reconforter... », supposant que le rassemblement de la grande famille lui apporterait une source de consolation et de réconfort.

Cela n'a pas fonctionné, et Yaakov refusa de se laisser reconforter. Il avait vu en Yossef quelque chose qu'il n'avait pas vu chez aucun autre enfant.

Le rabbin Oelbaum rapporte l'histoire d'un Rav d'Eretz Israël, qui lors d'un chiour entre Minha et Arvith la semaine de la Paracha Vayechev, répéta cet enseignement du Ohr HaChaim haKadosh, après quoi il conclut : « Il en est ainsi du Maître du monde : Il y a des milliers et des milliers de Juifs pratiquants et qui étudient la Torah. Surtout en Eretz Israël, il en existe de grandes communautés en pleine croissance. Mais Hachem regarde et voit combien de fils et de filles sont loin de Lui. Et le fait que des milliers de personnes étudient et gardent la Torah et les Mitzvot ne le console pas. IL pleure pour chaque Juif qui n'est pas proche de Lui. »

Ce soir-là, y avait à la synagogue un Juif 'égaré', que le Rav avait en vain à de nombreuses reprises tenté de rapprocher de la Torah. Ce Juif était venu ce soir-là à la synagogue car il avait le Yartzeit d'un proche parent. Après avoir entendu la dracha, il s'approcha du Rav et lui demanda :

- « Voulez-vous dire que le Maître de l'univers pleure pour moi ? Qu'IL pleure sur moi car je suis loin de Lui ?

- Oui, précisément » répondit le Rav, « IL pleure abondamment sur chaque Juif éloigné, et vous en faite partie... L'Éternel considère chaque Juif comme son enfant, et tout comme Yaakov ne se consolait pas de la disparition de l'un de ses enfants, Hachem s'attriste pour chaque enfant égaré. Apparemment ce Juif prit conscience du véritable amour profond que lui porte son Père céleste, comme à chaque juif ... il fit téchouva...

(Source Adaptation Dvar de Rabbi Frand , issu de compilation de commentaires Rabbanim N°472 Claude Eliahou Benichou)

« L'homme est le langage de D.ieu. »
(Le Maguid de Mezeritch)

Hanouccah le 25 Kislev : J-7
Du Mercredi 25 Décembre 2024 au soir au Jeudi 2 Janvier 2025

La Mitsva d'allumer la Hanoukkia

On doit veiller attentivement à allumer la 'Hanoukiya tous les huit jours, car c'est une Mitsva de grande importance et d'influence spirituelle.

Rav Houna (Guémara Chabbat 23b) enseigne que celui qui est attentionné dans la Mitsva de l'allumage des lumières de Hanoucca et de Chabat aura le mérite d'avoir des enfants Talmidé H'akhamim (érudits dans la Torah).

Pour les femmes stériles c'est une Ségoula de réciter la prière de H'anna devant la Hanoukia allumée et de demander des enfants Talmidé H'akhamim.

Les Lumières de Hanoucca

- La meilleure façon d'effectuer la Mitzva est d'allumer des mèches de coton trempées dans l'huile d'olive, le miracle s'étant produit à partir de l'huile d'olive. Les autres huiles et toutes sortes de mèches sont toutefois valables ainsi que des bougies de cire ou de parafine.
- Il est interdit de tirer profit de la lumière de la 'Hanoukiya (on ne s'éclairera pas à sa lueur) : c'est pour cette raison que l'on a pris l'habitude d'allumer une lumière supplémentaire que l'on appelle le Chamach.
- On allumera le Chamach, la lumière supplémentaire, en dernier (ou alors en premier avant la récitation des bénédictions concernant la mitzva de Hannouka). Le Chamach devra être distinct (un peu plus haut ou distancé) des autres nerots afin que l'on voit bien qu'il ne fait pas partie des lumières de la Mitsva de hannouka
- La coutume des Ashkenazim est que chaque garçon de la famille allume les bougies, en prononçant la bénédiction.
- La coutume des Sefaradim est que le maître de maison allume une seule Hanoukia pour tout le foyer.

Le moment d'allumer

- On doit allumer les lumières de 'Hanoukka à la sortie des étoiles.
- Si l'on a laissé passer ce moment, on s'empressera d'allumer dans le courant de la demi-heure qui suit, qui est l'intervalle de temps principal fixé pour l'allumage et pour la proclamation du miracle à travers ces lumières. Cependant, celui qui n'aura pas pu le faire, pourra allumer à n'importe quelle heure de la nuit et ce jusqu'au lever du jour.
- La 'Hanoukiya doit **rester allumée au minimum pendant une demi -heure après la sortie des étoiles. Elle doit donc contenir suffisamment d'huile pour entretenir les lumières durant une demi-heure.**
- On s'abstiendra d'entreprendre tout travail 30 minutes avant l'allumage, et l'on ne fera aucun travail pendant les 30 minutes qui suivent l'allumage. Les femmes pourront, si elles le souhaitent cuisiner pendant les 30 minutes qui suivent l'allumage.
- L'allumage de la 'Hanoukiya le soir de Chabat doit bien entendu s'effectuer avant l'entrée du Chabat et il précédera celui des bougies de Chabat. La Hanoukiya doit alors contenir suffisamment d'huile pour entretenir les lumières une demi-heure après l'apparition des étoiles.
- Motsaé-Chabbat, à la maison, on fera d'abord la Havdala, puis on allumera les Nerot de Hanoukka.

Où placer la hanoukkia ?

- Afin de publier le miracle, on place la 'Hanoukiya à l'entrée de sa maison si elle donne sur la rue.
- Il est recommandé de placer la 'Hanoukiya près de la porte du côté gauche, afin d'avoir la Mézouza à sa droite et la 'Hanoukiya à sa gauche, et être ainsi entouré de Mitsvot.
- Si la porte d'entrée ne donne pas sur la rue parce qu'on habite un étage élevé on mettra la 'Hanoukiya près de la fenêtre à un endroit visible de l'extérieur. On allumera ainsi la Hanoukia à la fenêtre afin de « *diffuser le miracle, pirssoumé nissa* » mais celui qui habite dans un appartement situé à un étage élevé (si la flamme des nerots de hannouka est à plus de 9.60m du sol de la rue) devra allumer à côté de la porte d'entrée, car ce n'est pas l'habitude de marcher dans la rue en levant la tête si haut. Toutefois, s'il y a un 'vis-à-vis' entre les immeubles, créant ainsi que les voisins d'en face voient les lumières de la Hanoukia, il sera préférable d'allumer devant sa fenêtre face à ses voisins.
- S'il est dangereux de rendre la Mitzva manifeste, on placera la 'Hanoukiya à l'intérieur et on se contentera de la proclamation du miracle pour la famille.
- On ne doit pas placer la 'Hanoukiya à moins de 24 centimètres au-dessus du sol de l'appartement, et de préférence à pas plus de 80 centimètres du sol.
- Même si l'on dépasse cette hauteur (tant que la hauteur de 9,60 m n'est pas atteinte), on remplit son obligation.

Comment allumer la Hanoukia ?

On commence toujours par allumer la bougie/fiole d'huile du jour concerné (celle qui a été rajoutée, par exemple le 2em jour on allumera d'abord la 2em bougie que l'on a rajoutée puis celle d'à côté sur sa droite et ainsi de suite pour les jours suivants).

Le 1^{er} soir, nous allumons le Ner qui se trouve à l'extrême droite. Le 2^{ème} soir, nous allumons d'abord le Ner supplémentaire (celui qui se trouve à gauche de celui de la veille), puis celui de la veille. Et ainsi de suite tous les soirs.

Il faudra veiller, avant de passer à l'allumage du ner suivant, à ce que la flamme ai pris correctement sur la mèche du ner précédent.

L'allumage des Nérot de 'Hanouka s'effectue de gauche à droite, chaque soir nous allumons d'abord le Ner nouveau, qui représente la continuité du Miracle, et ensuite les autres Nérot. Et ainsi de suite, jusqu'au dernier soir, où l'on allumera la lumière la plus à gauche, puis les suivantes en allant de la gauche vers la droite. Cela ne concerne pas le Chamach, la lumière supplémentaire, dont l'allumage est distinct.

Avant l'allumage on récitera les bénédictions de circonstance.

Le premier soir, avant d'allumer la 'Hanoukiya, on dit 3 Bérakhot :

1/ « Baroukh Ata Ado-nay Elo-henou Melekh Haolam Achère Kidechanou Bemitsvotav Vetsivanou Lehadlik Ner 'Hanouka »

(Béni Tu es Hachem-Tu Es source de bénédiction l'Éternel- notre D.ieu, Roi de l'Univers, qui nous A sanctifiés par Ses commandements et nous A ordonné d'allumer la lumière de 'Hanouka).

2/ « Baroukh Ata Ado-nay EIo-hénou Mélekh Haolam Chéassa Nissim Laavoténou Bayamim Hahem Bazémane Hazé. »

(Béni Tu es Hachem-Tu Es source de bénédiction l'Éternel- notre D.ieu, Roi de l'Univers, qui A fait des miracles en faveur de nos pères en ces jours, à cette même période).

Le premier soir de la fête, on ajoute la bénédiction :

3/ « Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Chéhé'heyanou Vekiyemanou Vehigianou Lizmane Hazé »

(Béni Tu es Hachem-Tu Es source de bénédiction l'Éternel- notre D.ieu, Roi de l'Univers, qui nous A fait vivre, exister et parvenir jusqu'à ce moment.)

Attention, **on allume tout de suite après la récitation des Bérakhot, mais pas pendant qu'on les prononce.**

Une fois que la première mèche est allumée en majeure partie et que la flamme ai pris correctement (et pas avant), on commence à dire :

Hanérote halalou anou madlikine al hanissime véal hapourkane véal haguévourote véal hatéhouote véal haniflaote véal hanéhamote chéassita laavoténou bayamim hahème bazémane hazé, al yédé cohanékha hakédochim, vékhol chémonate yémé hanouka hanérote halalou kodeche hème vééine lanou réchote léhichtamèche bahème, élla lireotame bilvade kédé léhodote lichmékha al nissékha véal yéhouotékha véal nifléotékha.

(Ces bougies nous les allumons pour les miracles, le salut et les exploits, les délivrances, les prodiges et les consolations que tu as réalisés pour nos ancêtres à leur époque et de nos jours, par l'intermédiaire de tes saints Prêtres. Et pendant les huit jours de Hanouka, ces bougies sont consacrées (au service de D.) et nous n'avons pas le droit de nous en servir, mais nous devons uniquement les regarder, afin de rendre hommage à ton Nom pour tes miracles, tes prodiges et tes délivrances.)

Puis on lira le psaume 30 : "Mizmor chir Hanoukat habayite lédavid.etc... - Psaume, Cantique de l'inauguration du temple, pour David.etc..." (ou selon l'usage Askenaze le cantique « Maoz tsour Yechouati »).

Les soirs suivants, on ne dit que les deux premières Berakhot, car Chéhé'heyanou ne se récite qu'à l'inauguration. Si par suite d'un empêchement on n'a pas allumé le premier soir, alors lorsque le deuxième soir on allume pour la première fois, on dit Chéhé'heyanou.

-Si on a allumé la 'Hanoukiya alors qu'elle ne contenait pas la quantité d'huile nécessaire pour alimenter les lumières durant une demi-heure, puis, avant qu'elle ne s'éteigne on a ajouté de l'huile, on ne remplit pas son obligation. Il faut l'éteindre, ajouter une quantité d'huile suffisante (pour une demi-heure), puis la rallumer sans refaire la bénédiction. La raison est que c'est l'allumage qui détermine la Mitzva et il n'est valable que si, au moment d'allumer, les lumières peuvent brûler le temps requis.

-Si au moment de l'allumage, la 'Hanoukiya n'était pas apte à rester allumer durant une demi-heure, comme par exemple si on l'a allumée à un endroit où le vent souffle, ou qu'elle ne contenait pas la quantité d'huile nécessaire pour alimenter les lumières durant une demi-heure etc..., d'après le 'din' (la loi) **il faudra rallumer** sans refaire la bénédiction.

-Si la 'Hanoukiya contenait plus que la quantité nécessaire d'huile, on peut l'éteindre une fois la demi-heure de rigueur révolue et utiliser le restant de l'huile pour le soir suivant.

-Si la 'Hanoukiya, tout en contenant la quantité d'huile requise et en étant placé à un endroit qui convient pour qu'elle reste allumée, s'est éteinte avant que ne s'écoule une demi-heure, on n'est pas tenu de la rallumer et on aura tout de même rempli son obligation. Cependant, il est recommandé de la rallumer sans répéter la Bérakha.

-Tout le temps que la 'Hanoukiya est allumée il est interdit de tirer profit de sa lumière et de la déplacer d'un endroit à l'autre.

Emettre une condition sur les Nérot 'Hanouka

Les restes d'huile, de mèches ou de bougies de l'allumage ont un statut de « Kédoucha » (sainteté) du fait qu'ils ont servis à la Mitsva de l'allumage des Nérot de 'Hanouka. Par conséquent on ne peut pas les utiliser pour autre chose et il faut brûler ces restes après 'Hanouka.

Afin d'éviter cette situation, il est juste et bon d'émettre une condition verbale avant 'Hanouka, selon laquelle on n'a pas l'intention d'assigner l'huile ou les mèches pour la Mitsva au-delà de la ½ heure obligatoire où les Nérot doivent brûler chaque soir, et ainsi la Kédoucha ne reposera pas sur les restes d'huile et de mèches, et l'on pourra les utiliser comme on le désire.

Comment Participer à la Mitsva des lumières

-Tous ont l'obligation d'accomplir la Mitsva des lumières de 'Hanouka, aussi bien les hommes que les femmes ainsi que les enfants à partir de l'âge de la bar/bat Mitzwa. Même celui qui vit des bienfaits des autres a l'obligation d'acheter l'huile pour allumer la 'Hanoukiya.

-Selon notre coutume, dans chaque appartement on n'allume qu'une seule 'Hanoukiya pour toute la famille. Le maître de maison (ou en son absence sa femme ou un enfant majeur) qui l'allume, exempte toute la famille. Au moment de l'allumage, toute la famille doit se réunir autour de la 'Hanoukiya. Si par force majeure, un des membres a dû s'absenter, il s'acquitte de son obligation par l'allumage de la 'Hanoukiya fait par la famille.

-Les femmes ont l'obligation d'allumer la Hanoukia, mais elles se rendent quittes par l'allumage du mari. Par contre, si ce dernier va tarder et que l'heure de l'allumage est arrivée (sortie des étoiles), la femme ne l'attendra pas et allumera aussitôt.

Selon les Sefaradims, les enfants n'ont pas besoin d'allumer leur propre Hanoukia et se rendent quittes par l'allumage des parents. Mais s'ils le désirent, ils peuvent allumer une autre Hanoukia (comme celle qu'ils rapportent de l'école par exemple) mais uniquement à la fin de l'allumage des parents et sans faire de berakha. Le père de famille allume toujours le premier (la première lumière, celle du jour en question), ensuite, son épouse ou ses enfants qui sont arrivés à l'âge de l'éducation (6 ans) peuvent allumer chacun leur tour le reste les autres nerot. Par contre, on ne laissera pas les enfants de moins de 6 ans allumer la Hanoukia. Mais, ils pourront allumer le Chamach, lumière distincte des autres, (plus haute ou distancée) qui ne rentre absolument pas en compte pour la Mitsva.

-Deux ou trois familles qui habitent la même maison, peuvent s'associer à la Mitsva à condition de participer aux frais. Une seule personne allumera alors pour tous.

-Celui qui est nourri et logé dans une famille moyennant une redevance, peut soit allumer sa propre 'Hanoukiya, soit s'acquitter de son obligation avec la 'Hanoukiya du maître de maison, en participant aux frais de l'allumage. Un invité n'a pas l'obligation de contribuer à ces dépenses.

La Hanoukia à la synagogue

- On allume la 'Hanoukiya à la synagogue dans le but de rendre le miracle public. On la place du côté du mur sud.
- S'il n'y a pas dix personnes présentes, on allume la 'Hanoukiya sans dire la Berakha.
- On ne s'acquitte pas de son obligation en allumant à la synagogue et chacun doit allumer la 'Hanoukiya dans sa maison.

La louange de Al Hanissim

- Les 8 jours de 'Hanouka, dans chaque Amida, d'Arvit, de Cha'hrit et de Min'ha, on intercale la louange de Al Hanissim, après 'Modim' et avant 'Véal Koulam'.
- Chaque fois qu'on récite Birkat Hamazone tous ces jours-là, on intercale également Al Hanissim dans la deuxième bénédiction avant 'Véal Hakol'.
- Si on oublie de dire Al Hanissim dans la Amida ou dans Birkat Hamazone, après avoir prononcé le nom de D-ieu "Hachem" de la bénédiction qui suit immédiatement, on ne se reprend pas. On pourra toutefois dans le cas de la Amida lire ce passage à la fin du deuxième 'Eloh'aï Néçor" (avant de reculer en disant "Ôssé chalom bimromav etc...) en disant " Modim anaH'nou lakh ân hanissim véal hapourkan" etc... Et concernant le Birkat Hamazone, juste avant de dire le dernier "haraH'aman hou yéH'ayénoù vizakénoù, on l'intercalera "haraH'aman hou yaaâssé lanou nissim vénifla-ot kémo ché-âssa la-avoténoù bayamim ha-hèm bazémame hazé, Bimé Matit-ya" etc...

L'allumage de la Hannoukia la veille de Chabat :

- La veille de Chabat (vendredi 27 décembre 2024), il faut prévoir pour la Hannoukia suffisamment d'huile ou de grandes bougies pour qu'elle reste allumée pendant au moins une ½ heure après l'apparition des étoiles, sinon la mitzva n'est pas accomplie et celui qui allumera devra le faire sans bénédiction.
- La veille de Chabat, à priori on allumera d'abord les nérot de Hanouka puis celles de Chabat Koddech ; Si le temps presse, l'homme pourra allumer la première fiole d'huile/bougie, et ensuite, pendant qu'il continue à allumer les fioles restantes, la femme pourra allumer les nerots de Chabat sans attendre que son époux ai allumé toute la Hannoukia.
- La veille de Chabat, il faut faire attention à ne pas placer la Hannoukia à un endroit où le vent ou un courant d'air occasionné par l'ouverture et la fermeture de la porte n'éteignent les flammes.
- On n'allumera pas les Nérot de 'Hanouka trop tôt, mais seulement 15 min zmaniots avant la Chki'â (le coucher du soleil). Toutefois, si nous désirons allumer avant cela, on le pourra à la condition de ne pas allumer plus tôt que l'horaire du Plag Hamin'ha.
- Le Vendredi de Hanouka il est conseillé de prier Min 'ha plus tôt en Mynian, ensuite plus tard d'allumer les Nérot de 'Hanouka, et enfin d'allumer les Nérot de Chabat.

« Chaque jour qui passe, l'amour qu'Hachem a pour nous grandit. »
(Le Rav Shimon Schwab)

Base solide

George Rohr est un homme d'affaires bien connu aux Etats-Unis. Il y a de nombreuses années, il fit la connaissance du mouvement Loubavitch et se rapprocha beaucoup du Rabbi. Au fil du temps, il soutint financièrement de nombreuses actions du mouvement et de ses représentants. Un jour, peu avant Yom Kippour, alors qui allait recevoir le traditionnel gâteau au miel que le Rabbi distribuait avant la fête, accompagné de sa bénédiction pour une bonne et douce année, une idée lui vint en tête. Il se dit ne plus pouvoir que recevoir du Rabbi, et que lui aussi devait lui donner quelque chose en retour. Il fit donc savoir au Rabbi que pour les grandes fêtes qui approchaient, il avait réussi à organiser un nouvel office auquel participeraient 130 personnes. George Rohr précisa : « Ce sont 130 personnes sans aucune base dans le judaïsme. » Le visage du Rabbi se fit plus sérieux : « Sans aucune base dans le judaïsme ? » demanda-t-il. George Rohr ne comprit pas la question du Rabbi. Qu'avait-il dit de problématique ou de difficile à comprendre ? Il répéta donc : « Sans aucune base dans le judaïsme. » - « Dites-leur donc qu'ils ont bien une base juive ! Leur base juive, c'est Avraham, Itshak et Yaakov ! » rectifia le Rabbi.
(Source Adaptation Story Time, Tirée du livre histoire pour demain)

CHABAT CHALOM À VOUS AINSI QU'À TOUTE VOTRE FAMILLE !

DÉDIÉ À LA GUÉRISON TOTALE DE :

("C'est Chabat, on ne peut pas crier; la guérison est proche", שבת היא מלזעוק ורפואה קרובה לבה, Tséma'h ben Sarah, Gérard Yéhochoua ben Éma, H'aïm Menah'em ben H'anna, Avraham ben Yaakov Funaro, Yossef Itsh'ak ben Esther Sarah, H'aïm ben Éla, Itsrak ben Chamouh'a, Guilam ben Karine Koh'ava, David ben Brigitte, Yonathan ben Deborah, Daniel Rah'amime ben Nelly Kamouna, Haïm Baruch Ben Toska Tova, Mâoz ben Varda Dévorah, Nir Goutman ben Myriam, Franck Albert Avraham Ben Reine Malka Joha, Ômer ben Tali, Hillel Chimône H'aï Abitbol Ben Monique Simh'a, Daniel Ychaya Ménaché ben Feigel, Moché ben Ida Rah'el, inon Chalom ben Sarah, David itshak ben Valérie Naomie, Yoram H'aïm ben Claire Clara, Aviad ben Noa, Avichaï ben Edna, Noam ben Adi, Patrick Fredj Ben Sarah, Acher Messaoud ben Myriam Marie, Yona ben Simh'a, Réphaël Eliahou ben Myriam, Ofék ben H'ani, Avi'haï ben Meirav, Ohad ben H'ava, Yossef ben Marie-France, Itamar ben Méital, Victor Houani H'aïm ben Julie, Israel Tsion Ben Haya Myriam, Albert Bernard Avraham ben Julie Kamouna, Rabbi Efraïm ben Louna, Samy Azar ben Éma Laïla, Eric Tsion Israël ben Rah'el, Yaniv Moché ben Evelyne Naïna H'ava, Mario ben Maria, Rouhama bat Élise Louise, Josiane Léa bat Fortuné Méssaouda, Lara Dalya Margot Méssaouda bat Gina Zara Diane, Sarah Mazal-Tov bat Ruth Haya, Batia H'aya bat Kalima, Annie Rose bat Colette Fanny, Nathalie Kamra bat Saada, Naomie esther bat ilana H'anna, Simh'a bat Rivka, Sarah Simh'a bat Séverine Léa, Johanna Rah'el bat Annie Suzie Sultana, Liza bat Sarah Fortunée, Julie Yéhoudit bat Sarah, Andrée Esther Tita bat Emma, Hadassa bat Esther, Narkis bat Dalya, Fleurette H'aya Simh'a bat Fortuné Méssaouda, Chantal Fortunée Mazal bat Allegrine Meikha, Sarah Fortunatée bat H'aya et tous les malades et blessés parmi le Âm Israël et les h'assidés oumot aÔlam : **אמן!**

Pour la libération des prisonniers, la protection du Âm Israël et la venue de Machia'h dans la miséricorde aujourd'hui et de nos jours : **אמן!**

Léavdil, dédié à l'élévation de l'âme de : Aschalwu Sama(20 Kislev 5784), Or Brandes (20 Kislev 5784), Guy Rafael ben Chlomo (28 Tevet 5784), Amichai Yisrael Yehoshua ben Marcy Spiegel (20 tevet 5784), Arlette Simh'a bat Rivka (3 Nissan 5784), Gilles Chalom ben Victor H'aïm (8 Nissan 5784), Alégria Frih'a bat Alya (10 Nissan 5784), Paul ben Chmoel (22 Nissan 5784), Benyamin ben H'biba (4 Sivane 5784), Paul ben Rachel (15 Tamouz 5784), Gilbert Ishaya ben Khalfa (18 Tamouz 5784), Israel Tsion ben Haya Myriam (26 Tamouz 5784), Victor ben Jeanne (26 Elloul 5784), Franck Albert Avraham Ben Reine Malka Joha (17 Kislev 5785) et tous les disparus parmi le Âm Israël et les h'assidés oumot aÔlam : **אמן!**